



Légende

Zonage Eaux Pluviales

- Zones où un réseau public de collecte des eaux pluviales est présent. Le raccordement peut être accordé après mise en place OBLIGATOIRE d'un système rétention et régulation du rejet à débit limité de 5 L/s/ha aménagé.
- Zones où aucun réseau de collecte ou réseau hydraulique superficiel n'est présent. L'intégralité des eaux pluviales doit être gérée à la parcelle (différentes techniques de rétention/infiltration existantes).
- Zones soumises à des risques d'effondrement ou glissement de terrain. L'infiltration des eaux pluviales y est interdite. Avant tout projet d'aménagement, des travaux de réseaux devront permettre de gérer les eaux pluviales en dehors de ces zones de risques.

Fond de plan cadastral

- Cours d'eau
- Bâtis
- Parcelles

Réseaux

- Réseau Eaux Pluviales
- Réseau Unitaire
- Branchement EP
- Drain EP
- Buse EP

Ouvrages

- Avaloir eaux pluviales
- Avaloir unitaire

Risques d'effondrement et de glissement

- F2
- G3
- G4

Maitre d'Ouvrage

COMMUNE DE CHAMROUSSE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

Commune de Chamrousse

35 Place des Trolles
38410 CHAMROUSSE
Tel : 04 76 89 69 72 - Fax : 04 76 89 91 16

Nature des Ouvrages

SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES

ZONAGE DES EAUX PLUVIALES SUR LA COMMUNE DE CHAMROUSSE

ZONAGE

Désignation de la pièce

Zonage des Eaux Pluviales

Indice	Date	Mise à jour	Chargés d'affaire
e			
d	03/09/18	Version complétée suite à retours commune	OFA
c	08/02/18	Version complétée suite à présentation	OFA
b	06/09/17	Version modifiée	OFA
a	03/08/17	Version provisoire	OFA

Echelle: 1 / 5 000

Désignation de la pièce: **G38-567EC171-Zonage EP-d**

Maitre d'Ouvrage

PROFILS ETUDES

17 rue des Diables Bleus
73 000 CHAMBERY
Tél : 04 79 26 59 29 - Fax : 04 79 26 59 30
Email : ped@profilsetudes.fr - http://www.profilsetudes.fr

OPOIBI

